



**Compte rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
du Lundi 7 janvier 2013**

L'an Deux mille treize le 7 janvier à 11 heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe HEURTEVENT**, Maire.

**Étaient présents** : Mme CHAVILLON, M. DELPECH

**Était absents excusés** Mme MONTEIRO a donné procuration à M. HEURTEVENT  
M. PELISSIER a donné procuration à Mme CHAVILLON  
M. CAPELLE

**Étaient absents non-excusés** : M. PETITEAU, M. BLONDEAU, Mme BRUGGEMANN, Mme DESCLAUX CURNIE

Nombre de membres élus	10	Date de la convocation :	2 janvier 2013
Nombre de membres présents	3	Date de l'affichage :	2 janvier 2013
Nombre de membres votants	5		

Monsieur le Maire ouvre la séance à 11H00 et procède à l'appel nominal des Conseillers municipaux.

En l'absence du quorum (3 membres présents) la séance est levée à 11H15

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### AUTEUIL-LE-ROI



Monsieur le Maire informe qu'il convoque à nouveau le Conseil Municipal le vendredi 11 janvier 2013 à 11h00 selon rigoureusement le même ordre du jour

M. Le Maire informe les élus que Mmes BAILLY, DOUCET BON et LESENEY viendront le 25 janvier 2013 de 9h00 à 12h00 présenter à la Commission urbanisme le projet de règlement du PLU.

M. Le Maire donne la parole à la salle :

M. HAMON déplore les dégradations répétées des affiches électorales au sein du village.

Mme DUVAL précise que depuis le 31 décembre 2012, seule une nuit, n'a pas fait l'objet de dégradations.

M. Le Maire indique que ces actes sont répréhensibles et punis la loi (Article 17 de la Loi du 29 juillet 1881) et précise que le texte de loi rappelant cela sera affiché aux panneaux d'affichage de la Mairie

\* \* \* \* \*